

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074306296

N/A

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Rubber Base Adhesive

Utilisation du produit : Produit dentaire : Matériau d'empreinte dentaire

Fabricant : Kerr Corporation
1717 W. Collins Ave.
Orange, CA 92867-5422 U.S.A.

Numéro de téléphone des informations : 1-800-841-1428 (du service à la clientèle)

Numéro de téléphone d'urgence chimique (Chimique déversements, fuites, incendie, exposition ou accident seulement) :

CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux Etats-Unis) 1-703-527-3887 (À l'extérieur des États-Unis)

Date de préparation/révision de la FDS : 05/14/19

Section 2. Identification des dangers

Classification SGH :

Liquides inflammables Catégorie 2

Irritation de la peau Catégorie 2

Irritation des yeux Catégorie 2A

Toxique pour la reproduction (Fertilité) - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour les organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3

Toxicité spécifique pour les organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage :

Danger!



Phrases de danger

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque de graves irritations oculaires.

Provoque une irritation cutanée.

Risque de causer des dommages au niveau de l'embryon.

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Peut provoquer de la somnolence et du vertige.

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Phrases de précaution :

Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, de la flamme nue ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Conserver le conteneur bien fermé.

Maintenir au frais.

Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas respirer les vapeurs.

Bien se laver les mains après manipulation.

À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir des soins médicaux.

Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes et faciles à enlever – Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Éliminer les contenus et récipients adéquatement conformément à toutes les réglementations locales et nationales.

Section 3. Composition / informations sur ingrédients

Composant	N° CAS	Quantité
Acétone	67-64-1	30 à 60%
Toluène	108-88-3	10 à 30%
Butanone	78-93-3	10 à 30%
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 à 5%
Acide salicylique	69-72-7	1 à 5%

Section 4. Mesures de premiers secours

Inhalation : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux, si une irritation ou symptômes de surexposition persiste. Retirer et laver vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Contact avec les yeux : Se rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation et persiste.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou en convulsions. Gardez la victime calme et au chaud. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés : Provoque de graves irritations oculaires et irritation de la peau. Peut provoquer dépression du système nerveux central. Peut causer somnolence, étourdissements, et une irritation des voies respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis : Des soins médicaux immédiats ne sont pas requis.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Appropriés (et Inappropriés) agent d'extinction : Utilisez n'importe quel média approprié pour le feu environnant. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique : La combustion peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes métalliques, des hydrocarbures, des aldéhydes/cétones et du cyanure d'hydrogène.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection complets pour les incendies dans les zones où des produits chimiques sont utilisés ou stockés. Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau. Empêcher l'eau utilisée dans la lutte contre les incendies d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau naturels.

Section 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Évacuer la zone du déversement et tenir à l'écart le personnel non protégé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements protecteurs et de l'équipement. Ne pas respirer les poussières ou vapeurs.

Précautions environnementales : Éviter de libérer dans l'environnement. Signaler le déversement tel que requis par les réglementations locales et fédérales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Le nettoyage et l'enlèvement rapides sont nécessaires. Absorber les déversements avec une matière inerte et placer dans un contenant d'élimination des déchets approprié.

Section 7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité : Empêcher tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours porter gants imperméables, lunettes de protection contre les produits chimiques et vêtements de protection pendant la manipulation de cette matière. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Ne pas respirer les poussières ou vapeurs. Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Retirer et laver vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Les contenants vides retiennent des résidus de produit laquelle peuvent présenter un danger. Suivez toutes les précautions de la FDS lors de la manipulation de conteneurs vides.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités : Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé loin de toute substances incompatibles. Conserver dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant approuvé fabriqué à partir d'un matériau compatible, bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs ouverts doivent être refermés hermétiquement et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs sans étiquette.

Section 8. Contrôles de l'exposition /protection personnelle

Limites d'exposition

Chimique	Limite d'exposition
Acétone	250 ppm MPT NIOSH LER 590 mg/m ³ MPT NIOSH LER
Toluène	100 ppm MPT NIOSH LER 375 mg/m ³ MPT NIOSH LER
Butanone	200 ppm MPT OSHA LEP 590 mg/m ³ MPT OSHA LEP
Oxyde de zinc	15 mg/m ³ CEIL NIOSH LER (sous forme de poussière) 5 mg/m ³ MPT NIOSH LER (sous forme de poussières et de fumées) 10 mg/m ³ LECT NIOSH LER (sous forme de fumée)
Acide salicylique	Aucun établi

Contrôles techniques appropriés : Utiliser une ventilation avec rejet à l'extérieur générale ou locale adéquate pour maintenir niveaux d'exposition ci-dessous les limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire : Dans les opérations où les niveaux d'exposition sont dépassés, un respirateur anti-poussière/buée approuvé ou un respirateur à adduction d'air doit être utilisé. Le choix de l'équipement dépend du type de contaminant et de sa concentration. Sélectionner conformément aux réglementations applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection des mains : Des gants imperméables sont suggérés pour éviter tout contact avec la peau. Contactez votre fournisseur de gants pour une aide à la sélection.

Protection oculaire : Lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si le contact est possible.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter le contact avec la peau et la contamination des vêtements personnels.

Mesures d'hygiène : Des installations appropriées de lavage des yeux et de la peau doivent être disponibles dans la zone de travail.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide brun	Odeur :	Solvants organiques, cétone
Seuil d'odeur :	Non disponible	pH :	Non disponible
Point de fusion/congélation :	Non disponible	Point d'ébullition / Intervalle :	55,6 °C (132,1 °F)
Point d'éclair :	-18 °C (-0,4 °F) (Système fermé)	Taux d'évaporation :	1,9
Inflammabilité : (Solide, Gaz)	Sans objet	Limites d'inflammabilité :	LEL : 2,6% LSE: 12,8%
Pression de vapeur :	180 mmHg à température ambiante.	Densité de vapeur :	2
Densité relative :	0,86 à 0,89	Solubilités :	Insolubilité dans l'eau
Coefficient de partition : (N-octanol/Eau)	Non disponible	Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible	Viscosité :	Dynamique : 175 à 350 cP à 25 °C

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit ne devrait pas être réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Éviter toutes les sources possibles d'inflammation (étincelle ou flamme). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, moudre ou exposer les contenants vides à la chaleur ou à des sources d'inflammation. Ne pas laisser vapeur pas s'accumuler dans des zones basses ou confinées.

Matériaux incompatibles : Acides forts et matières comburantes.

Produits de décomposition dangereux : Aucun si stocké normalement.

Section 11. Informations toxicologiques

Effets possibles sur la santé :

Inhalation : Peut provoquer dépression du système nerveux central. Peut causer somnolence, étourdissements, et une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation cutanée et assécher la peau.

Contact avec les yeux : Provoque de graves irritations oculaires.

Ingestion : Peut provoquer dépression du système nerveux central.

Danger chronique : Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition. Le contact prolongé ou répété peut assécher la peau et entraîner une irritation, des fissures, et/ou dermatite. Le produit est suspecté de nuire à l'enfant à naître.

Sensibilisation de la peau : Aucun effet indésirable attendu. Les composants ne sont sensibilisateurs.

Sensibilisation respiratoire : Aucune donnée disponible. Ce produit n'est pas devrait pas causer sensibilisation respiratoire.

Mutagénicité cellulaire germinale : Aucun les composants n'a montré d'activité mutagène dans les études animales.

Carcinogène : Aucun les composants sont répertoriés comme cancérigène ou cancérigène probable par IARC, NTP, ACGIH, ou OSHA.

Développement / Toxicité reproductrice : Aucun les composants n'a causé d'effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique) : Une exposition unique à l'acétone, au toluène et au butanone peut provoquer des effets narcotiques et une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition répétée) : Exposition répétée Toluène et Butanone peut endommager les organes auditifs, le cœur, les reins, le foie, le système nerveux et les organes reproducteurs.

Toxicité en cas d'aspiration : Le toluène est un danger par aspiration de catégorie 1.

Valeurs de toxicité aiguë :

Produit ETA : 2451,2 mg/kg (Orale)

Acétone : DL50 Orale rat : 5800 mg/kg, DL50 Dermique lapin : >15800 mg/kg ; CL50 Inhalation rat : 76 mg/L / 4 heures (sous forme de vapeur)

Toluène : DL50 Orale rat : 636 mg/kg; DL50 Dermique rat : 12124 mg/kg ; DL50 Dermique lapin : 8390 mg/kg ; CL50 Inhalation rat : 12,5 mg/L / 4 heures

Butanone : DL50 Orale rat : 2737 mg/kg ; DL50 Dermique lapin : 6480 mg/kg; CL50 Inhalation rat: 11243 ppm/ 4 heures

Oxyde de zinc : DL50 Orale rat : >5000 mg/kg ; DL50 Inhalation rat : 7950 mg/kg

Acide salicylique : DL50 Orale rat : 891 mg/kg ; DL50 Dermique rat : >2 g/kg; DL50 Dermique lapin : 2000 mg/kg ; CL50 Inhalation rat : >900 mg/m³

Section 12. Informations écologiques

Toxicité :

Acétone : 96 heures CE50 *Ulva pertusa* 20,565 mg/L ; 48 heures CL50 *Daphnia magna* : 12100 mg/L

Toluène : 96 heures CL50 *Oncorhynchus kisutch* 5,5 mg/L; 72 heures CE50 *Pseudokirchneriella subcapitata* : 12,5 mg/L ; 48 heures CE50 Crustacés : 11,6 mg/L

Butanone : 96 heures CL50 *Pimephales promelas* 3220 mg/L; 48 heures CE50 *Daphnia magna* : 5091 mg/L

Oxyde de zinc : 96 heures CL50 *Oncorhynchus mykiss* : 1,1 ppm; 72 heures IC50 *Pseudokirchneriella subcapitata* 46 µg/L; 48 heures CL50 *Daphnia magna* 98 µg/L

Acide salicylique : 48 heures CE50 *Daphnia magna* : 870 mg/L

Ce produit est classé comme nocif pour le milieu aquatique. La libération dans l'environnement doit être évitée.

Persistance et dégradabilité : Acétone et Toluène sont facilement biodégradables.

Potentiel bio-accumulatif :

Acétone : log Pow -0,23, le potentiel de bioaccumulation est faible.
 Le toluène a un BCF de 90, log Pow 2,73, le potentiel de bioaccumulation est faible.
 Butanone : log Pow 0,3, le potentiel de bioaccumulation est faible.
 L'oxyde de zinc a un BCF de 60960, le potentiel de bioaccumulation est élevé.
 Acide salicylique : log Pow 2,21 à 2,26, le potentiel de bioaccumulation est faible.

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

Section 13. Considérations d'élimination

Élimination : Pour le produit non utilisé, rincer abondamment avec de grandes quantités d'eau dans le système d'évacuation des eaux usées conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Pour la solution utilisée, la solution de déchets doit être caractérisée par le générateur et éliminée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

Élimination des conteneurs : Rincer abondamment le contenant vide avec de l'eau et jeter le contenant propre et vide avec les ordures ménagères ou proposer au recyclage, si possible.

Section 14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

	Numéro ONU	Nom d'expédition approprié UN	Classe(s) de danger	Groupe d'emballage	Risques environnementaux
U.S. DOT	UN1133	Adhésifs RQ (Toluène, Acétone)	3	II	Aucun
Canada TDG	UN1133	Adhésifs	3	II	Aucun
IMDG	UN1133	Adhésifs. Polluant maritime (Oxyde de zinc)	3	II	Oui
IATA/ICAO	UN1133	Adhésifs	3	II	Aucun

Section 15. Informations réglementaires

Règlement fédéral américain :

EPA SARA 311/312 Classification des dangers : Reportez-vous à la Section 2 pour Classification des risques OSHA.

EPA SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de déclaration de rejet annuelle en vertu de SARA Titre III, Section 313 (40 CFR 372) :

Toluène	108-88-3	10 à 30%
Oxyde de zinc	1314-13-2	1 à 5%

Protection de l'ozone stratosphérique : Ce produit n'est pas connu pour contenir ou avoir été fabriqué avec des substances appauvrissant la couche d'ozone telles que définies dans 40 CFR Part 82, Appendice A à Subpart A.

CERCLA SECTION 103 : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA; cependant, de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration des rejets. Signaler les déversements requis en vertu des réglementations fédérales, étatiques et locales.

EU EPA TSCA Inventaire: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des substances chimiques de la loi TSCA (Toxic Substances Control Act) ou exemptés.

Réglementation canadienne :

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou exemptés.

Inventaire national des rejets de polluants (NPRI) : Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de déclaration annuelle des rejets de l'INRP : Aucun

Inventaires internationaux

Australie : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur l'Inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou exemptés.

China : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) ou exemptés.

Union européenne : Tous composants de ce produit sont listés sur le EINECS inventaire ou exemptés.

Corée : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le Liste des produits chimiques existants de la Corée (KECL) ou exemptés.

Nouvelle Zélande : Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur le Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZOIC) ou exemptés.

Section 16. Autres informations
--

Classifications de la NFPA : Santé : 2 Instabilité : 0
Incendie : 3

Date d'effet : 14-Mai-2019

Remplace la date : 10 Juin 2015

Résumé de la révision : Tous Sections - Nouveau format de FDS

Les informations et recommandations énoncées dans le présent document proviennent de sources considérées comme exactes à la date de préparation, cependant, KERR Corporation ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou à la pertinence des recommandations et n'assume aucune responsabilité quant à leur utilisation.